

Motion de soutien

SEYFERT FOREZ use de discrimination syndicale

Notre camarade Denis Hemon, délégué syndical Filpac-Cgt de l'entreprise SEYFERT FOREZ à FEURS, subit depuis le début de l'année des pressions de la part de la direction de l'entreprise. La direction reproche à notre camarade ses positions, son attitude et ses propos lors de l'enquête sur l'accident très grave d'un collègue, qui a dû être amputé de quatre doigts et de la moitié d'un pouce.

La direction lui propose une rupture conventionnelle pour le faire taire et clore le débat. Car il remet en cause l'objectivité de l'entreprise sur différents points, particulièrement sur celui de la minimisation des risques psychosociaux. On constate deux accidents du même type en moins de six mois chez des conducteurs expérimentés (le premier accident n'a laissé heureusement aucune séquelle après un arrêt de 7 mois).

À la suite de cette enquête à laquelle l'inspection du travail a participé et a confirmé le bien-fondé des interventions de notre camarade, celui-ci a été mis au placard, la direction voulant lui retirer une partie de son travail liée à la sécurité, alors que notre camarade Denis n'a fait qu'exposer les faits et l'ambiance dans l'entreprise, comme le prévoit son mandat, et dans l'intérêt de la victime.

La Filpac-Cgt et l'ensemble de ses syndicats du secteur Papier, réunis ce jour, apportent leur soutien plein et entier à Denis et affirment d'ores et déjà qu'ils prendront part à toutes les initiatives décidées par leur organisation syndicale pour défendre les droits de leur camarade.

Montreuil, le 12 février 2020

Syndicat

À....., le

Le syndicat dénonce la politique de répression syndicale et de harcèlement pratiquée par la direction de SEYFERT FOREZ et, plus particulièrement, à l'encontre de notre camarade Denis HEMON.

Le syndicat apporte son entière solidarité à Denis et usera de tous les outils à sa disposition pour mener le combat aux côtés de notre camarade, et pour apporter la plus grande publicité sur la politique antisyndicale de l'entreprise SEYFERT FOREZ.

Le syndicat exige de la direction de l'entreprise SEYFERT FOREZ qu'elle réintègre à son poste, dans les meilleurs délais, notre camarade Denis, et qu'elle cesse immédiatement sa politique de répression syndicale et de harcèlement à l'encontre des élus CGT.

Pour Le syndicat,